

***SUR INTERNET ,
DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?***
**LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE S'ADRESSE
AUX ÉLÈVES ET AUX PARENTS**

[Qu'est ce qu'un réseau social ou un blog?; FAQ](#)

[Les préjudices que je peux causer](#)

[Les risques que j'encours](#)

[Les recours possibles si je suis victime](#)

[Où puis-je obtenir des informations complémentaires ?](#)

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



- × Qu'est ce qu'un blog ?
- × Que puis-je faire sur un blog ?
- × Qu'est ce qu'un réseau social ?
- × Que puis-je faire sur un réseau social ?
- × Quels sont les moyens d'accès aux réseaux sociaux et aux blogs ?
- × Quelles sont les obligations du domaine public ?
- × Quelles sont les obligations du domaine privé ?
- × Quelles sont les obligations liées à la diffusion d'informations sur les blogs et réseaux sociaux ?
- × Quelles sont les dérives les plus fréquentes constatées sur les blogs et les réseaux sociaux ?
- × A quelles catégories d'infraction se rattachent ces dérives ?
- × En tant que parent d'élève mineur, quelles sont mes responsabilités ?
- × En tant qu'élève, si je suis victime, quel recours peut-être mis en œuvre ?
- × En tant qu'enseignant, si je suis victime, quels sont mes recours ?
- × Comment apporter la preuve du préjudice ou de l'infraction?
- × Où puis-je obtenir des informations complémentaires ?

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Qu'est ce qu'un blog ?

Journal personnel permettant l'échange de données multimédia (Photos, vidéo, audio, textes, etc.) ouvert à tous ([domaine public](#))
Diffuseur (Skyblog ; Usenet ; etc...)

SUR INTERNET, DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Que puis-je faire sur un blog ?

Je me présente sous diverses formes (journal intime, nouveau type de CV etc...) ; Je livre mes états d'humeurs ; Je partage sur internet avec ma famille ou mes amis ; En tant qu'association un blog permet l'échange avec les adhérents ; J'échange sur mes passions (blog sur la décoration, la danse , la musique, la cuisine etc...).

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Qu'est ce qu'un réseau social ?

Réseau de création de contacts, personnels ou professionnels, inter-connectables, pouvant être bloqués en accès suivant la volonté du titulaire du compte ([domaine public](#) ou [privé](#)). (Facebook, Viadeo, Twitter, Myspace, etc..)
Attention toutes les données déposées appartiennent au réseau.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Que puis-je faire sur un réseau social ?

En plus des fonctionnalités du blog, sur un réseau social :

- × Je retrouve mes amis, j'en crée de nouveaux et je dialogue en direct.
- × Je crée une personnalité réelle ou virtuelle. Pour me divertir, pour jouer pour rester en contact, pour communiquer, pour connaître les autres, pour surveiller mon enfant.
- × Pour restreindre l'accès, je dois régler les paramètres de confidentialité.
- × Je donne au réseau social la propriété intellectuelle de mes documents.
- × Je peux me vendre, je peux faire de l'intox, je peux espionner, je peux être espionné.
- × Je me valorise personnellement et professionnellement.

***SUR INTERNET ,
DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?***



Quels sont les moyens d'accès aux réseaux sociaux et aux blogs ?

Je peux y accéder via internet, sms, Bluetooth, mail etc... sur un ordinateur ou un téléphone mobile.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Quelles sont les obligations du domaine public ?

Étant en libre accès, tout document diffusé est soumis à autorisation des différents acteurs et aux restrictions applicables à la presse concernant l'injure, la diffamation, l'outrage ou l'atteinte aux bonnes mœurs.

Par exemple : Je possède un blog, je désire publier une photo, je dois avoir l'accord écrit des personnes identifiables sur cette photo.

SUR INTERNET, DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Quelles sont les obligations du domaine privé ?

Aucune restriction d'usage, mais très rapidement en l'absence de précautions, un document du domaine privé peut devenir public.

Par exemple : Je suis titulaire d'un compte sur facebook, uniquement réservé à mes amis, je diffuse ce que je veux. Mais, si un de mes amis récupère le document et le diffuse en domaine public, je peux éventuellement être inquiété.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Quelles sont les obligations liées à la diffusion d'informations sur les blogs et réseaux sociaux ?

- × Lorsque l'auteur d'un blog ou d'un compte de réseau social autorise la diffusion des informations à tout public, il est soumis aux obligations sur la liberté de la presse de la loi du 29 juillet 1881. Il est ainsi tenu responsable des contenus diffusés. En effet, la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique a étendu les dispositions de la responsabilité de publication à tout moyen de communication au public par voie électronique.
- × L'auteur a donc pour obligation de diffuser des contenus qui ne portent pas préjudice à autrui et qui ne constituent pas une infraction.
- × De plus, des obligations incombent à l'éditeur-hébergeur du service de blog ou de réseau social. Le service doit contenir une notice légale qui précise la raison sociale, l'adresse, le numéro de téléphone ou l'e-mail de l'hébergeur.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

Quelles sont les dérives les plus fréquentes constatées sur les blogs et les réseaux sociaux ?

Les dérives les plus fréquentes viennent des contenus qui portent préjudice à autrui : atteinte au droit à l'image, injure, diffamation, harcèlement, menaces, appel à la haine raciale, provocation, etc... Les victimes de ces dérives sont généralement d'autres élèves de l'établissement ou des professeurs.

***SUR INTERNET ,
DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?***

**En tant que parent d'élève mineur,
quelles sont mes responsabilités ?**

L'article 1384 du Code civil stipule que le père et la mère, tant qu'ils exercent le droit de garde, sont solidairement responsables du dommage causé par leurs enfants mineurs habitant avec eux. Les parents ont donc l'entière responsabilité du point de vue civil, ils peuvent être amenés à payer les dommages et intérêts. Selon l'âge du mineur, celui-ci portera la responsabilité pénale.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

- × Diffamation
- × Injure
- × Atteinte à l'intimité
- × Atteinte au droit à l'image
- × Menace
- × Harcèlement
- × Diffusion d'images à caractère pornographique
- × Appel à la haine raciale
- × Appel à la discrimination
- × Message contraire à la décence
- × Outrage

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
<p>Il paraît que le professeur X frappe les élèves.</p> <p>Il paraît que l'élève Y couche avec tous les garçons de la classe.</p>	<p>Diffamation, infraction définie par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse</p>	<p><i>Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne est une diffamation.</i></p> <p><i>La diffamation suppose que l'on prête à autrui un comportement qui nuit à sa réputation.</i></p>	<p>Le montant dépend du caractère public ou non public de la diffamation.</p> <p>La diffamation non publique donne lieu à une contravention de 1^{ère} classe.</p> <p>Code pénal art. R 621-1</p>

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
« Madame Z est une folle » écrit un élève sur son blog à propos de sa professeure.	Injure , infraction définie par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse	<i>Toute expression outrageante, en termes de mépris ou d'invective, qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure.</i>	Le montant dépend du caractère public ou non public de l'injure.
« L'élève N est une sale pute », écrit une élève sur son blog à propos d'une autre.		<i>L'injure est une atteinte directe à la réputation de la personne sans allégation de comportement.</i>	L'injure non publique donne lieu à une contravention de 1 ^{ère} classe. Code pénal art. R 621-2

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
<p>« Samedi soir chez des amis de mes parents, j'ai vu M. X, professeur, avec la professeure documentaliste, ils avaient l'air drôlement intimes. regarder sur mon blog la photo que j'ai prise des deux tourtereaux» écrit un élève sur son blog.</p> <p>«Ecoutez sur mon blog l'enregistrement audio que j'ai pu faire en douce de T qui déclarait son amour à J » écrit un élève sur son blog.</p>	<p>Atteinte à l'intimité Infraction prévue par le Code pénal art. 226-1</p>	<p><i>Révélations faites à l'insu d'une personne sur sa vie privée.</i></p>	<p><i>La sanction peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.</i></p>

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
<p>« Venez voir sur mon blog la vidéo de la chute du professeur de français lors du cours de ce matin »</p> <p>« J'ai une photo de S, lorsque le vent avait soulevé sa robe rouge au lycée; tout le monde s'en rappelle! A voir sur mon blog. »</p>	<p>Atteinte au droit à l'image Infraction prévue par le Code pénal art. 226-1</p>	<p>C'est le fait de fixer, enregistrer ou transmettre à autrui l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé, sans le consentement de celle-ci. Un lycée est un lieu privé.</p>	<p>La sanction peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.</p>

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
« Si le professeur de maths continue comme cela je vais cramer sa voiture » écrit un élève sur son blog.	Menaces Infraction prévue par le Code pénal art. 222-17	C'est le fait de menacer une personne de commettre un crime ou un délit à son encontre si celle-ci n'adopte pas un certain comportement.	<i>La menace est punie de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende. S'il s'agit d'une menace de mort, la sanction est portée à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.</i>
« Demain midi, si F ne m'a pas rendu mon mp3, je vais lui régler son compte » écrit un élève sur son blog.	Infraction prévue par le Code pénal art. R623-1	Menace légère de violence	Contravention de 3 ^{ème} classe.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
<p>« Cela fait au moins 50 sms que je lui envoie, elle ne veut toujours pas sortir avec moi » écrit un élève sur son blog.</p> <p>« J'ai chopé le numéro de la prof d'EPS, c'est le ..., faites comme moi, appelez-là tous les soirs » écrit un élève sur son blog.</p>	<p>Harcèlement Infraction prévue par le Code pénal art. 222-32-2</p>	<p>Il existe deux types d'agissements répétitifs constitutifs de harcèlement.</p> <p>Le harcèlement sexuel est pratiqué dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle.</p> <p>Le harcèlement moral trouve sa source dans des agissements répétés sur autrui qui portent atteinte à sa dignité ou altère sa santé physique ou mentale.</p>	<p>La sanction peut aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.</p>

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
« Sur mon blog, la vidéo exclusive des exploits de K et G dans les vestiaires des ateliers »	Diffusion d'images à caractère pornographique Infraction prévue par le Code pénal art. 227-23	C'est le fait de fixer, d'enregistrer ou de transmettre l'image ou la représentation d'un mineur en vue de sa diffusion lorsque cette image ou cette représentation présente un caractère pornographique.	La sanction peut aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
« Je vous rappelle qu'on ne laisse pas rentrer les roms à la cafet qui est notre lieu. » écrit un élève sur son blog.	Appel à la haine raciale Art R 625-7 du code pénal	C'est le fait d'appeler à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.	Contravention de 5 ^{ème} classe

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelles catégories d'infraction se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
« Rejoignez le réseau social de ceux qui ne parlent plus à N, l'homosexuel de service »	Appel à la discrimination Art R 624-3 du code pénal	C'est le fait d'appeler à la discrimination à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.	Contravention de 5 ^{ème} classe

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
Un élève diffuse une photo de ses fesses sur son blog.	Diffusion de messages contraires à la décence. Infraction prévue par le Code pénal art. R624-2	C'est le fait de diffuser des messages contraires à la décence.	Contravention de 4 ^{ème} classe.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?

A quelle catégorie d'infractions se rattachent ces dérives ?

Infractions

Exemples pouvant être relevés	Qualification de l'infraction	Définition de l'infraction	Sanction encourue
« Cela fait déjà une semaine et ce connard de professeur n'a pas rendu les copies » écrit un élève sur son blog.	Outrage <i>L'outrage est une infraction prévue par le Code pénal pour réprimer les agissements condamnables envers les fonctionnaires. Contrairement à la diffamation et l'injure qui nécessitent un caractère public pour devenir infraction, les faits outrageants peuvent rester confidentiels. De plus, la diffamation ou l'injure, deviennent outrages dès lors que la victime est un fonctionnaire.</i>	<i>Les paroles, les gestes, les menaces, les écrits ou images de toute nature non rendus publics, l'envoi d'objets quelconques adressés à une personne chargée d'une mission de service public dans le cadre de l'exercice de sa mission et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect dû à la fonction dont elle est investie peuvent donner lieu à une amende pour outrage.</i>	<i>La loi du 9 septembre 2002 stipule que lorsque les faits sont commis dans le cadre d'un établissement scolaire, l'outrage est puni de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende.</i>

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



**En tant qu'élève, si je suis victime,
quel recours peut-être mis en
œuvre ?**

L'action doit être mise en œuvre par le responsable légal de l'élève mineur ou par l'élève lui-même, s'il est majeur. L'agresseur est généralement un élève du même établissement mais cependant, les faits incriminés (contenus préjudiciables sur un blog) se déroulent en dehors de l'établissement. L'action ne passe pas par le chef d'établissement. Il faut déposer plainte auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie du domicile. Des éléments de preuve doivent être fournis.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



En tant qu'enseignant, si je suis victime, quels sont mes recours ?

- × Les enseignants qui ont le statut de fonctionnaire peuvent bénéficier de la protection juridique dès lors qu'ils sont victimes d'infractions dans le cadre de l'exercice de leur fonction. La puissance publique prend alors toutes les mesures destinées à les défendre. La demande de protection juridique, adressée par écrit au Recteur, doit respecter la voie hiérarchique. La recevabilité de la demande est alors instruite par l'autorité hiérarchique qui vérifie les conditions légales d'application.
- × Sur le plan civil, l'Etat a l'obligation de réparer le préjudice subit par les fonctionnaires dans l'exercice de leur fonction lorsque ceux-ci n'ont pas été indemnisés directement par leur agresseur.

SUR INTERNET, DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Comment apporter la preuve du préjudice ou de l'infraction?

Les contenus litigieux sur les blogs ou les réseaux sont généralement faciles à prouver. Même s'ils sont parfois très éphémères, il est important, dès qu'ils sont détectés, d'en garder une trace écrite (impression d'une page internet) ou numérique (format pdf). Le témoignage de tiers qui attestent avoir vu les contenus incriminés renforce les modalités de preuves.

SUR INTERNET , DES AMIS QUI VOUS VEULENT DU BIEN ... ?



Où puis-je obtenir des informations complémentaires ?

Il existe de nombreuses informations sur le sujet, notamment sur les sites

[Cnil](#)

[Legavox](#)

Facebook, qu'est-ce que c'est ? Avantages ? Inconvénients ? Envoyé Spécial, 2010

[Episode 1](#)

[Episode 2](#)

[Episode 3](#)

[Episode 4](#)

Sur quoi faut-il faire attention ?

[Sécurité des adolescents sur internet](#)

[Tu publies? réfléchis](#)

[Harcèlement en ligne](#)

[Rencontre sur internet](#)

[Le petit chaperon rouge](#)

[Facebook dans la réalité](#)

Pour finir :

[En musique](#)

[Facebook te fiche, ne t'en fiche pas](#)

[Une vie entière sur facebook](#)

[Le guide des bonnes manières sur Facebook](#)